

N° DB-95 CP/MINSANTE/SG/DPML du 23 MARS 2020

COMMUNIQUE DE RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique, Docteur MANAOUNDA Malachie, porte à la connaissance de l'opinion publique que certaines personnes non avisées conseillent ou prescrivent des médicaments à titre préventif contre la maladie due au nouveau coronavirus (COVID-19).

Le Docteur MANAOUNDA Malachie rappelle qu'à ce jour aucune étude scientifique ne démontre de l'efficacité à titre préventif d'aucun médicament connu bien que des études récentes démontrent l'efficacité de certains médicaments dans le traitement curatif d'un nombre limité de personnes souffrant du COVID-19.

Toutefois, des recherches continuent d'être menées afin d'apporter une preuve scientifique d'efficacité et de tolérance dudit traitement sur un grand nombre de sujets. Notre pays, le Cameroun, s'inscrit également dans la démarche y relative.

Le Ministre de la Santé Publique, invite l'opinion publique à ne pas céder à ces actions de déroute qui constituent plutôt un frein à la lutte contre la pandémie du COVID-19.

Il en appelle davantage à la responsabilité de tous ses concitoyens et les invite à observer les mesures barrières préventives de la maladie allant du confinement à la quarantaine en passant par le déni de l'automédication.

En somme, il n'existe pas de traitement préventif contre le COVID-19 et les populations sont appelées à plus de vigilance pour barrer la voie à cette pandémie aux conséquences graves.

AMPLIATIONS :

- CRTV/Télé/Radio
- Cameroon tribune
- Tout média
- Cell Com
- Archives/Chronos



Dr. Manaouda Malachie